

Département des Bouches-du-Rhône

République française

Arrondissement d'Aix en Provence

**COMMUNE**  
de  
**LA FARE LES OLIVIERS**  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2023\_60 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°14 « Voirie-Réseaux divers-Espaces verts » - Avenant n°3**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**RAPPELLE** que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé.

Par décision du maire n°2019\_54 du 14/05/2019 a été attribué le « lot n°14 : « Voirie-Réseaux divers-Espaces verts » à la SAS CALVIN pour un montant de 509 287,70 €HT.

Par décision du maire n°2021\_37 du 15 avril 2021 a été conclu un avenant n°1 dont l'incidence financière est la suivante : 13 556,00 € HT soit 16 267,20 € TTC, portant le montant du marché à 522 843,70 € HT soit 627 412,44 € TTC soit une plus-value de 2,66 % par rapport au montant initial du marché.

Par décision du maire n° 2023\_12 du 20 janvier 2023 a été conclu un avenant n°2 qui abroge la clause de sauvegarde prévue à l'article 3.2 – Variation des prix du Cahier des Clauses Administratives Particulières

Des modifications dans les prestations de la SAS CALVIN ont été apportées en plus et moins-values telles que :

<b>Plus-value</b>	<b>€HT</b>
Devis n°11560 du 13/04/2023 – Réalisation de longrines BA 0.3x0.3m pour serrureries extérieures, compris terrassement, ferrailage et coulage	3 456,50
Devis n°11588 du 04/05/2023 – Modification de la cour de récréation de l'école maternelle en cours oasis	70 703,50
<b>Total plus-value</b>	<b>74 160,00</b>

<b>Moins-value</b>	<b>€HT</b>
Devis n°11588 du 04/05/2023 – Modification de la cour de récréation de l'école maternelle en cours oasis	
- DPGF Poste 4.2.5.4 - -400 m <sup>2</sup> Briques béton	29 600,00
- DPGF Poste 5.1 – Jeux d'enfants	5 900,00
- DPGF Poste 5.2 – Muret -175 m <sup>2</sup>	26 250,00
- DPGF Poste 9.6.1 – Fourniture et mise en place /Arbres : Platanus Vallis Clausa 18/20	7 600,00

- DPGF Poste 9.6.3 – Fourniture et mise en place /Drain irrigation 1u/sujet - 4	140,00
- DPGF Poste 9.7.1 – Fourniture et mise en place / vivaces+ substrat	766,00
<b>Total moins-value</b>	<b>70 256,00</b>

Ces modifications engendrent une plus-value de 0,77% par rapport au montant initial du marché, soit une plus-value totale de 3,43%.

**DECIDE**, en conséquence, de conclure un avenant n°3 avec la SAS CALVIN dont l'incidence financière est la suivante : 3 904,00 € HT soit 4 684,80 € TTC, portant le montant du marché à 526 747,70 € HT soit 632 097,24 € TTC.

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 23 juin 2023.

Le Maire de LA FARE LES OLIVIERS  
Olivier GUILLET  
du-Rh.-

